

Paris, le 22 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALTITUDE élargit son offre de télécoms B2B au mobile avec le rachat d'Airmob Groupe

Depuis la création de l'opérateur de service Linkt en 2017, le Groupe Altitude étend le développement de son offre alternative aux Entreprises, se différenciant notamment par une très forte proximité de ses clients entreprises et opérateurs.

Cette année 2022 a été déjà marquée par la fusion de Covage et Kosc sous la marque Covage qui anime la concurrence par les infrastructures fibre en France et l'acquisition de Phibee en mai qui propose une plateforme de qualité à destination des opérateurs internationaux.

Aujourd'hui, avec l'acquisition d'Airmob Groupe, Altitude entend continuer de dynamiser la concurrence sur les offres Entreprise, cette fois-ci sur le mobile en se dotant d'un réseau Full MVNO 4G/5G.

Depuis sa création en 2016, Airmob s'est affirmée comme le pionnier des connexions Internet basées sur la 4G/5G. Cette technologie s'impose aujourd'hui comme le complément idéal de la fibre optique, lorsque celle-ci n'est pas adaptée à l'usage, ou en lien de sécurisation.

Airmob a également développé une offre IoT (Internet des Objets) à destination des acteurs de services connectés et des collectivités.

L'intégration d'Airmob dans le groupe Altitude lui permettra de faire face à l'explosion de ce marché et d'accélérer son développement sur l'activité wholesale.

Dorothee LEBARBIER, Directrice Générale du Groupe Altitude, a déclaré : « *Depuis des années, notre force est d'apporter les mêmes solutions techniques que les opérateurs historiques avec une très grande qualité de service et un accompagnement fort. Pour faire face à leurs enjeux numériques, les entreprises ont besoin de partenaires agiles et à leur écoute. C'est ce qu'ils pourront désormais retrouver dans la gestion de leur parc mobile avec Airmob.* »

Arnaud Lecoeur, Directeur Général d'Airmob, a déclaré : « *Je suis enthousiaste à l'idée de continuer à développer Airmob, au sein d'un solide groupe télécoms comme Altitude. Cette opportunité nous permettra de devenir un acteur clé du mobile sur le marché B2B français. Nous resterons attachés à nos deux piliers : la réactivité de notre service client avec la livraison à J+1 et l'innovation technologique.* »

À propos d'Airmob Groupe

Airmob est un opérateur de services mobiles proposant en vente directe exclusivement aux entreprises une gamme de service allant de solutions 4G-5G, à des solutions de téléphonie d'entreprise et IoT (Internet of Things). Pionnière des solutions de connexion Internet 4G fixe, l'entreprise se différencie par l'utilisation de technologies mobiles permettant d'offrir une flexibilité accrue à ses clients sans aucun engagement de durée. Airmob a également développé une plateforme full MVNO afin de proposer des services en vente indirecte à destination des opérateurs télécoms BtoB. Airmob a reçu dès 2017 le soutien du Réseau Entreprendre, de la région Occitanie (Crealia) et de la BPI. Cette start-up a lancé en 2019 une solution de téléphonie fixe inédite, permettant d'allier une grande richesse de fonctionnalités avec la simplicité d'une application de smartphone.

À propos du Groupe Altitude

Fondé en 1990 par Jean-Paul RIVIERE, le Groupe Altitude s'appuie sur le savoir-faire des femmes et des hommes et s'inscrit dans une démarche d'opérateur industriel et d'investisseur de long terme.



À la Direction Générale depuis 10 ans, Dorothée LEBARBIER contribue à d'importants tournants stratégiques avec un plan de croissance ambitieux et s'attache à renforcer la dynamique du Groupe familial dans les télécoms. Ce secteur représente aujourd'hui plus de 95% de son chiffre d'affaires et mobilise plus de 1 400 collaborateurs au sein des filiales Altitude Infra, Covage et Linkt.

Altitude Infra, 1^{er} opérateur d'infrastructures télécoms indépendant en France, va permettre à 12,5 millions de Français d'être éligibles à la fibre optique. L'entreprise revendique son ancrage territorial et met à disposition des acteurs publics un service industriel sur-mesure dans le déploiement, l'exploitation et la commercialisation des réseaux de fibre optique.

Covage est l'opérateur Wholesale BtoB du groupe Altitude. Fort du plus large réseau de fibre optique (FTTO et FTTH) dédié au BtoB en France, Covage favorise le développement numérique des entreprises françaises.

Phibee Télécom est le partenaire privilégié des opérateurs internationaux qui cherchent le meilleur maillage territorial, un accompagnement de qualité et une gestion autonome au travers de la plateforme VOP (Virtual Operator Platform).

Linkt est l'opérateur commercial de services télécoms BtoB du Groupe Altitude. Avec ses 25 agences, Linkt consolide son implantation sur l'ensemble du territoire national en assurant une relation client de proximité et des solutions sur mesure adaptées aux besoins de ses clients publics et privés.

À propos des conseils du Groupe Altitude

L'ensemble de l'opération a été effectuée avec l'appui des conseils spécialisés suivants : Gregory Roquier - DC Advisory (Banquier d'affaires / Conseil M&A) ; Guillaume Briant, Ali Hilass - Stephenson Harwood (Avocat corporate) ; Arnaud Mabile, Elodie Bailleul - Deloitte Société d'Avocats (DD juridique) ; Baptiste Faye, Jean Torrent, Camille De Kervenoal – Cabinet Mazars (DD Finance, Fiscale et sociale)

À propos des conseils de Airmob Groupe

L'ensemble de l'opération a été effectuée avec l'appui des conseils spécialisés suivants : Jean-René Griton, Stoyan Kostadinov, Pierre Gohon – Aurignac Finance (Banquier d'affaires / Conseil M&A) ; Mélanie Coiraton, Elena Pinte, Chloé Giannini sur les aspects corporate ; Xavier Rollet, Valérie Gin, Arthur Petillot sur les aspects fiscaux – Racine Avocats (Avocat corporate) ; Fabien Thièblemont, Arthur Huon – Eight Advisory (Vendor DD)

Contact presse :

Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr